L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 5 AOUT 1888.

OFFICIEL.

Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane.

Session Régulière de 1888.

No 82.] LOI

Pour amender et décréter à nouveau la loi No 102 de 1882, intitulée loi pour amender la loi No 125 de 1880, approuvée le 10 avril 1880, et relative aux corporations pour travaux d'améliorations publiques.

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que la 1re section de la loi No 102, amendant la section 4 de ladite loi No 125, est amendée et décrétée à nouveau dans les termes suivants : Toute compagnie de chemin de fer, de chemin en planches, de canal, d'ascenseur ou d'entrepôt, toute compagnie de drainage, de curage, de réclamation de terres, de construction de levées, toute compagnie de waterworks, établie en vertu des lois de cet Etat, soit par une loi spéciale ou conformément à la loi générale peut de temps en temps emprunter telle somme d'argent qu'il est nécessaire pour construction, réparations, acquisitions de propriétés ou de franchises, et peut, dans ce but, émettre des bons ou autres obligations, garantis par hypothèque ou nantissement, selon le cas, des franchises et de toutes les propriétés mobilières et immobilières, des recettes, du revenu et des contributions des dites compagnies, et payables à telles conditions, à tels lieux et à telles époques que le Bureau de direction, les administrateurs ou les commissaires pourront désigner, avec pouvoir de vendre les dits bons, de les donner en garantie ou d'en disposer autrement, ainsi que le décideront ou le jugeront convenable les compagnies respectives.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 12 juillet 1888.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme à l'original,
JOS. GERRIN,
Assistant Secrétaire d'Etat.

No 83.] LOI

Pour amender et ajouter à nouveau la section 1re de la loi No 99 de 1886, intitulée "Loi pour amender et décréter à nouveau la section 1re de la loi No de 1884 intitulée "Loi pour pourvoir à l'enregistrement des bons de la ville de la Nouvelle Orléans et à la manière de les enregistrer et de les transférer; pour pourvoir au paiement de l'intérêt des dites bons au porteur enregistré, et pour fixer la compensation du secrétaire du Bureau de Liquidation pour cet enregistrement et le transfert de bons; pour pourvoir à la cancellation du dit enregistrement".

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la section 1re de la loi No 99 de 1886 est amendée et dans les termes suivants :

La ville de la Nouvelle-Orléans, agissant par l'intermédiaire du Bureau de Liquidation de la dette de la ville, devra, à la demande du porteur quelconque de bons de ville enregistrés après les bons de primes, soit établir le bon et les coupons par l'inscription du mot "Registered" et en signant à chaque bon un certificat indiquant en quoi bon l'enregistrement la en lieu, soit, dans le cas où le dit porteur désirerait rendre le bon et les coupons lui remettra un certificat d'enregistrement, lequel décrirait exactement le numéro, la classe et la lettre du dit bon rendu, déclarerait par qui il est signé, énumérerait les bons correspondant sous émission primitive, indiquerait le taux d'intérêt qu'il porte et les échéances des coupons. A la demande du porteur de bon on de certificat enregistré, le Bureau de liquidation lui remettra au bon ou certificat semblable non enregistré, portant le même intérêt et émis en vertu de la même autorité que le bon ou le certificat qui a été enregistré. Il est bien entendu que le bon ainsi émis indiquera qu'il tient la place d'un bon enregistré, en donnant le numéro, la date, le montant et le taux d'intérêt du dit bon.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 12 juillet 1888.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme à l'original,
JOS. GERRIN,
Assistant Secrétaire d'Etat.

No 84.] LOI

Pour céder aux Etats-Unis la juridiction sur une partie du terrain communément connu sous le nom de "Claiborne Monument Place," dans la paroisse St-Bernard, Etat de la Louisiane.

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que le gouvernement de l'Etat pourra, par un titre en dûe forme, sous sa signature et le sceau de l'Etat, signé par le secrétaire d'Etat, céder et transférer aux Etats-Unis toute la juridiction que cet Etat possède sur une certaine portion de terre située dans la paroisse St Bernard, en cet Etat, sur la rive gauche du Mississippi, à environ quatre milles au dessous de la Nouvelle-Orléans, mesurant environ un acre de face au fleuve Mississippi, sur cinq acres de profondeur, bornés au dessus par la propriété appartenant en ce moment au Dr P. M. Bourcaine, et au dessous par la propriété appartenant à Octave Toca, avec tous les droits et immunités qui en dépendent, réservant seulement à l'Etat le droit de passage sur ladite portion de terre. Il est bien entendu que rien dans cette loi ne sera interprété de manière à empêcher d'aucune façon les officiers de l'Etat d'exécuter dans le territoire ci-dessus mentionné les ordres des tribunaux. Il est bien entendu aussi que le Congrès des Etats-Unis devra, dans les cinq ans qui suivront le vote de cette loi, faire une allocation pour l'achèvement et l'entretien du monument connu sous le nom de "Monument Jackson" ou "Monument Chalmette," élevé en dedans des limites du territoire ci-dessus mentionné, en commémoration de la bataille de la Nouvelle-Orléans, livrée le 8 janvier 1815.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 12 juillet 1888.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme à l'original,
JOS. GERRIN,
Assistant Secrétaire d'Etat.

A la caserne.

Un vieux soldat est en train de rafraîchir la mémoire à quelques territoriaux un peu boudiés avec la manœuvre.

On en est à l'école du soldat sans armes.

Assemblement des bras! Une, deux, trois! Et d'compter trois à haute voix! Attention! Commencez!

L'exercice s'exécute tant bien que mal.

Tout à coup, le sous-off donne les marques d'un mécontentement mal dégoûté.

Tonnerre sacré! il, j'en entends plusieurs qui ne comptent pas!

A propos de la statue élevée au sergent Bobillot, un journal parisien fait observer que si tous les soldats qui sont actuellement tombés devant l'ennemi, en ce nom de la République, avaient reçu la même récompense, la France ne serait plus la forêt de statues.

On se rappelle le dialogue de Kléber et de son aide de camp, à la bataille de Coron :

—Schwardin, prenez deux cents hommes et allez vous faire tuer au point du Roussay.

—Oui, général.

Il y alla, se fit tuer et sauva l'armée. Le Schwardin n'a pas même son buste à la tête du point de Roussay.

Un petit garçon de notre connaissance a trouvé une juste variante à cette locution, affirmant que quand on est mort, c'est pour longtemps.

Le gosse avait demandé ce que c'est que la mort? Sa maman lui explique, comme les mamans savent expliquer.

Et le moutard attentif conclut :

—Alors, quand on est mort, c'est pour la vie.

La troupe de l'Opéra.

Nous espérions pouvoir donner aujourd'hui à nos lecteurs les noms d'autres artistes engagés pour la saison prochaine de l'Opéra. Aucun nouveau détail ne nous est arrivé; nous savons seulement par lettre de Paris, et nous nous empressons de publier que les demandes sont nombreuses à l'Agence Ricque et que l'administration de notre scène française tient à cette heure, en présence d'artistes de talent, désireux de faire campagne à la Nouvelle-Orléans, et que tente fort sans doute ce qu'ont dû leur dire de notre public, de son goût et de sa bienveillance, MM. Claverie, Berger et bien d'autres artistes. Nous sommes heureux de l'excellent accueil que reçoivent à Paris Mme et M. Maugé; cela est du meilleur augure.

Dans quelques semaines, quand reviendront les absents, quand revivront les affaires, on pourra reprendre le travail de l'abonnement.

Avec la presse entière nous formons le vœu qu'il s'achève rapidement, heureusement. La direction actuelle a trop fait pour notre scène lyrique française pour qu'elle ne reçoive pas un nouveau témoignage de sympathie. Celui qui lui est venu à la clôture de la saison dernière nous est un garant de celui qui l'attend.

MUSIQUE POUR PIANO.—Nous devons à l'obligeance de M. P. Werlein l'envoi des deux morceaux suivants, pour piano : *Princess katie*, gavotte, par C. Alphonse ; *El Toro*, schottisch, par Antonio G. Garcia.

L. GRUNEWALD & CIE.—M. Emile Waldteufel est un compositeur fécond ; voici encore une valse de lui : *Reine ou blonde* que nous envoie la maison Grunewald. Elle est accompagnée de deux autres morceaux pour piano : *Dans ses langes*, par F. Devrient, d'après G. Leitert ; *Danse polonaise*, de Anton Strelezki.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 4 août 1888.

Thermomètre de E. & L. Gruebel, Opticiens
No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	82	27
Midi	87	30
3 P. M.	86	30
6 P. M.	81	28

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Robert Lewis à Mlle Mary Scott.
Joseph Johnson à Fernande ... à Mlle Felicite Nelson.
Jean Schiessinger à Mlle Ellen M. Curtis.
Prosper Thomas à Mlle Mary Lewis.
John Logan à Mlle Georgiana O'Brien.

Naissances.

Mme Jacques Pagès, garçon.
Mme Salvador Lacoste une fille.
Mme Angust P. Stockstill, un garçon.
Mme Daniel Scander, fille.
Mme David C. McCann, un garçon.
Mme Frederick Eichenich, une fille.

Décès.

Mme Jacques Pagès, 40 ans, Faubourg Marigny, 14 rue Frenchmen.
Eugène Lewis, 2 ans, 27 Claiborne entre Louisa.
Wm H. Begg, 21 ans, paroisse St Landry.
Moses Seligman, 10 mois, 161 rue Robertson, 3e district.
Conrad Keller, 40 ans, No 8 rue Marc-Antoine.
Vincent Lewis, 2 ans, No 8 rue Marc-Antoine.
Marie Dunn, 18 ans, No 60 rue Ste Anne.
Josephine Aiers, 20 ans, No 241 rue Carondelet.
Eugène Washington, 18 ans, No 2 rue de la Poterie.
Mme Mary Connell, 53 ans, rue Robertson.
Vincent Marie Gentile, 51 ans, No 5 rue Remparts, entre ...
Wm F. Lutz, 2 ans, rue Columbus, 1er district.
Charles Bridges, 3 mois, rue Franklin et Johnson.
Scott Washington, 55 ans, No 12 rue Thalia.
Louise Detiveau, 10 ans, rue Pauline et St Claude.
Henri Parent, 75 ans, rue Napoléon et Palmyre.

Diphthérie.

Ventes.—Ventes immobilières faites à la Bourse des Encanteurs le 4 août :

Par Spar & Escoffier

No 150 rue Royale, résidence à 2 1/2 étages et magasin, $2,075.

No 151 rue Quartier, résidence de famille à deux étages, $975.

Cour Civile de District.—Henry H. Hall contre Henry Larquié pour $250.

Le même contre Mme L. L. Meyer et autres contre le bureau des assesseurs.

Théodore Fricero et fils contre leurs créanciers. Cession de propriété. Actif $83,308 32; passif $10,018 50. Dettes privées. Actif $16,000; passif $12,000. Réunion des créanciers chez E. A. Peyroux, le 5 septembre.

Les successions Lena Stumpf Susanne Grimes et Vve Wm. Meehan sont ouvertes.

Catherine Meehan demande l'émancipation.

Bulletin hebdomadaire de la température et des récoltes.—Les rapports reçus des paroisses sont, pour la température, favorables. La température a été plus élevée que de coutume. La pluie a atteint la moyenne dans le nord et le sud ; on signale quelques averses seulement dans le centre.

Pluie.—Farmerville, 0.30; Minden, 1.22; Shreveport, 0.78; Monroe 0.23; Gerard, 0.13; Vicksburg, Miss., 0.25; Point Pleasant, 0.00; Coushatta, 0.00; Natchitoches, 0.02; Velidia, 0.38; Alexandrie, 0.00; Marksville, 0.00; Cheneyville, 0.32; Clinton, 0.65; Amite, 0.16; Mandeville, 1.11; Sugar Experiment Station, 1.92; Nile Orléans, 0.57; Lafayette, 0.00; Des Ilorgues, 0.61; Thibodeaux, 1.03.

Remarques.

Farmerville.—La récolte de maïs est terminée. Le coton est bon et se maintient en dépit de la sécheresse.

Monroe.—La chaleur excessive a considérablement desséché les plantes. Le coton est toutefois en parfait état, mais les jardins manquent d'eau.

Shreveport.—Tout est en bon état, mais on aimerait bien à voir un peu de pluie.

Vicksburg.—La semaine a été en général favorable aux récoltes. La pluie ferait beaucoup de bien dans certaines localités.

Point Pleasant.—Belle perspective pour le coton. Quelques vers signalés.

Velidia.—Temps sec et chaud.—Besoin de pluie.

Alexandrie.—Le coton est beau ; la canne a extrêmement besoin de pluie ainsi que le jeune coton.

Marksville.—La sécheresse a porté atteinte au coton sur les terrains élevés. Il n'a pas souffert dans les terrains bas. On parle de l'apparition des vers.

Clinton.—Rapports généralement favorables. On se plaint du manque de pluie.

Mandeville.—Temps favorable pour la plantation des patates. Belle récolte de maïs.

Sug Exp. station.—La récolte de riz promet d'être belle. La canne est splendide.

Jeanerette.—Temps toujours favorable, on s'attend à une belle récolte de riz et de sucre.

Des Lignes.—L'état de la canne s'améliore. Besoin de pluie.

Morgan City.—Il faut plus de pluie pour la canne.

Thibodeaux.—La canne repend meilleure apparence. Dans quelques localités, on a besoin de pluie. On a commencé à couper le riz, mais la récolte ne se fera pas avant une dizaine de jour.

Au maire.—Le maire a reçu depuis quelques jours nombre de lettres dans lesquelles on se plaint de soi-disant nouvelles ordonnances adoptées par le Conseil et qui ne sont que d'anciennes ordonnances que l'administration précédente aurait dû faire respecter.

Loi du dimanche.—Les marchands de fruits se sont adressés hier au Maire afin de savoir si son intention était toujours de faire observer la loi du dimanche en ce qui concerne leur commerce. Il a répondu que son devoir était de faire observer la loi, quelque soit le préjudice qu'elle puisse porter au commerce des fruits.

Objets retrouvés.—Le Capt Donnelly a arrêté M. Lafferranderie pour avoir acheté des objets volés. On a retrouvé en effet chez lui, un album en pelouche et des vêtements volés à Mme Peter Smith.

Salles de billard.—Le procès intenté aux propriétaires de salles de billard qui ont violé la loi du dimanche, sera jugé devant la section A, dont le nouveau juge, le juge Marr, entrera en fonctions demain. Il est peu probable, toutefois, qu'aucune affaire soit jugée avant le 1er septembre.

Belt RR.—En ce qui concerne la construction du Belt RR., M. Landry, président du comité des rues et débarcadères, a dit hier, pendant la séance, que la question ne serait pas discutée avant la semaine prochaine et a ajouté qu'il croyait utile de s'entendre avec les compagnies de chemins de fer.

Cruauté.—Des ordres ont été donnés pour opérer l'arrestation d'une négresse habitant encoignure St. David et Septième, qui, après avoir battu sa fille, âgée de 18 ans, et lui avoir couvert le corps de plaies, avait semé du sel et du poivre sur celles-ci.

Tué—Hier matin, un aiguilleur des Southern Pacific yards à Algier, Wm Ross Kelly Jr., a été renversé sous les roues en coupant deux wagons. Les roues lui ont passé sur le corps, de la hanche droite à la cuisse gauche.

Station centrale.—Le Christian Women's Exchange proteste contre le choix de la salle St. Patrick pour y établir la station centrale de police, parce que l'établissement qu'il a l'intention d'ouvrir au coin des rues Camp et South souffrirait de cette proximité.

Dans le canal Melpomène.—Vendredi, un cheval attelé à un wagon d'épicerie de M. M. Hackett, ayant entraîné le véhicule sur la voie en bois du canal Melpomène, est passé au travers d'une partie des planches qui a cédé et est resté suspendu par les harnais ; ceux-ci ont été coupés par M. McCarthy, grâce à qui le cheval a été retiré du canal sans une égratignure.

La rue du Canal.—L'association qui a entrepris d'améliorer l'état de la rue du Canal, s'est réunie de nouveau et le trésorier Joy a présenté sa dé mission après avoir soumis son rapport qui montre que les souscriptions se sont élevées à $753.50 et les dépenses à $962.64. M. A. Aucoin a été nommé collecteur et M. Hellmann, trésorier, en remplacement de M. Joy.

Paragraphes.—Il n'est point vrai que M. Lèche songe, comme il avait été dit, à réorganiser le personnel du département des travaux publics.

—On a arrêté, vendredi soir, sur le shell road, près du West End, un nommé A. J. McCullogh, qui déchargeait son revolver.

—La première des quatre parties de Base Ball que les Galvestoniens doivent jouer ici a été gagnée hier par le club de notre ville.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvelle.
8 Carondelet et Hospitalière.
9 Prytanée et Nouvelle.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 25.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St James.
36 Station de Police du 2eme Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annunciation.
41 Station des Ecuries, st Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St Joseph.
51 Constance et Liesé.
52 Camp et St Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Deslord.
56 Lafayette et Prytanée.
61 Magnolia et Erato.
62 Leese et St Charles.
63 Erpsicihore et Franklin.
64 Pied de la rue Lafayette.
65 Camp et Poydras.
66 Julie et Commerce.
71 Poste de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Canal et Camp.
76 Girod et Baronne.
78 Poste de la Cie de Pompe No 19, rue Perdido.
79 Condelet et Commune.
81 Remparts et Canal.
82 Esplanade et Porte.
83 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
85 Maison de Refuge, Girod.
86 Claiborne et Poydras.
87 Commune et 12e lesbiave.
88 Miro et Lafayette.
91 Bienville et Vieille Levée.
92 St-Louis et Royale.
93 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
95 Bourgogne et Toulouse.
96 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
97 Canal et Robertson.
98 Bienville et Johnson.
99 Derbigny et Bienville.
101 Station des cars, rue du Canal.
104 Priéur et St Claude.
114 Vieille-Levée et St-Philippe.
115 Station de Police, Place Jackson.
116 Hôpital et Dauphine.
117 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2 Esplanade.
242 Ste Anne et Miro.
243 Manufactures de Stern, Française.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Précautions pour sauver les récoltes en France.

Paris, 4 août—Le gouvernement a envoyé des professeurs d'agriculture partout pour enseigner aux fermiers le meilleur moyen de recueillir et de sauver leur récolte pendant les mauvais temps.

Sénat française.

Paris, 1er août—Le trois pour cent est coté à 83 francs 62 1/2 centimes.

Crise entre la France et l'Italie.

Londres, 4 août. — Le correspondant de la "Gazette de St-James" dit que dans les cercles politiques on regarde la mésintelligence entre la France et l'Italie comme du plus sérieux caractère.

Le Sultan et Guillaume II.

Constantinople, 4 août—Mudir Pacha, envoyé spécial du Sultan à Berlin, pour féliciter le nouvel Empereur de son accession au trône, lui a présenté une lettre autographe du Sultan, ainsi qu'une boîte en or garnie de brillants, laquelle contenait un appareil pour fumer, garni de diamants.

Inondation de la Vestule.

St. Pétersbourg, 4 juillet—La Vestule a débordé et a inondé tout le pays aux alentours de Nimk.

Inondations de la Moldau.

Plague, 4 août.—La Moldau continue à gonfler. Les villages qu'elle arrose sont submergés. Il y a de nombreux noyés.

WASHINGTON.

La fièvre jaune dans la Floride.

Washington, 1 août—Le Bureau de l'hopital de la marine a été informé par un télégramme de Tampa, Floride, que l'on a mis en usage la fumigation à Plant City, mais qu'il n'y a pas de nouveaux cas.

Le Dr Murray rapporte qu'il n'y a pas de changement dans la situation à Manatee, depuis hier.

Le Dr. Gunters rapporte que le cas de Sanford n'est pas la fièvre jaune. Il n'y a pas même de fièvre du tout ; il continue son enquête.

Retour du secrétaire Endicott.

Washington, 4 août—Le secrétaire Endicott et sa famille, accompagnés du capitaine Daniel M. Taylor, du département de l'artillerie, sont arrivés en cette ville ce matin venant de Green Briar, White Sulphur Springs.

Terrible ouragan.

Des Moines, Iowa, 1 août—Un ouragan s'est abattu sur le nouveau marché de la compagnie Taylor, hier; le vent avait de violent et la pluie avait duré toute la nuit.

Les arbres énormes avaient été déracinés et les édifices démolis, les dégâts sont considérables, mais pas une seule victime humaine.

La maladie de M. Robt. Garrett.

New York, 4 août—Une dépêche de Richfield springs dit que M. Robt. Garrett, expéditeur du chemin de fer de Baltimore et Ohio, qui, avec sa femme et sa belle-sœur, Mlle Flick, étaient descendu au New American Hotel, la semaine dernière, est reparti pour sa résidence, à Uplands, dans le voisinage de Baltimore.

Il est pris des bains salutaires pour sa santé qui ne s'en est pas améliorée ; il est reparti aussi souffrant qu'auparavant de sa maladie nerveuse. Tous ses amis, après la recherche qu'il avait eue, l'ont prié de rentrer chez lui.

Le Dr Adolph McLean Hamilton, comme le médecin de la famille, a été appelé près du malade.

Le Dr Smith espère que le repos le remettra. On dit que c'est la mort de son frère, Harrison Garrett, dont on a rapporté, récemment, les succès d'Europe et qui l'aimait beaucoup, qui a contribué considérablement à cette rechute.

L'incendie du Bowery.

New York, 4 août—On a trouvé trois nouveaux cadavres dans les ruines de la maison incendiée du Bowery.

Ce matin, les pompiers ont recouvré le corps d'une femme, probablement Mme Hartfield, tailleur, du No 11 de la rue Widow Street ; le corps gisait sur le plancher un peu de côté ; les chairs étaient tellement calcinées, qu'il était impossible de constater l'identité ; plus tard, on a retrouvé des autres corps que l'on suppose être les restes mortels. L'un d'eux avait tellement perdu la forme humaine qu'on l'a pris un moment pour un paquet de vêtements brûlés. Toute la journée, la police a tenu les curieux à distance. Le propriétaire de la maison incendiée, Abraham Stern, fera enterrer les victimes à ses frais.

On était, ce matin, à la recherche d'Abraham Schneider et de Reuben Levin qui ont disparu. Ils travaillaient tous les deux dans la maison ; on croit qu'ils sont parmi les morts qu'il est impossible de reconnaître.

On a, à grand peine, reconnu un des cadavres comme étant celui de Mme Adele Swift. Mme Sarah Blum, autre victime est morte, ce matin, à l'Hopital de Bellevue. Elle avait 21 ans et était née en Pologne. Cela fait 17 corps à la morgue.

LISTE DES MORTS :

Gruft, Adele, âgée de 28 ans, avec un enfant bien vivant.
Gruft, Joseph, 7 ans.
Gruft, Celin, 4 ans.
Talop, Philip, 53 ans, tué en se précipitant du 6me étage.
Schwartz, Henry.
Abraham Schneider, 36 ans.
Salomon Weinberg, carbonisé.
Dix hommes à la morgue, entièrement carbonisés.

BLESSÉS :

Michael Roubenhoff and Harris Roubenhoff, père et fils.
Ana Spennetz, russe, tailleur, 22 ans.
Bernard Bethman, tailleur, russe, 32 ans.
Philip Torrellon, anglais, tailleur, 23 ans.
Nicholas Rennet, 24 ans.
Sarah, couturière, 19 ans.
Ida Frank, russe, couturière.
Novolski, Abraham, russe.
Majorsky, Edward, russe.
Brischeir, Morris, polonais.
Leannie, Nathan, russe, tailleur, 60 ans.

Récoltes médiocres dans le Minnesota et le Dakota.

Chicago, 4 août.—Une dépêche de St-Paul, Minnesota, dit que l'on a reçu des rapports sur les récoltes de presque toutes les parties du Minnesota et du Dakota. Le temps a été trop chaud, dans une foule de régions; la chaleur, combinée avec les pluies, a provoqué la rouille, qui a non-seulement attaqué le blé, mais aussi d'autres grains moins importants.

On signale la punaise de grain dans bien des endroits et une nuée de vers ont fait leur apparition sur deux ou trois points du territoire.

Impossible pour le moment d'estimer la perte.

On pense qu'il restera une bonne moyenne de récolte.

Chaleurs intenses et insolations.

Chicago, Illinois, 4 août—Des dépêches reçues de nombreux points de l'Illinois, de l'Indiana, de l'Iowa, rapportent que la chaleur a été intense, hier. Il y a eu de nombreuses insolations et plusieurs décès. Les mêmes chaleurs ont eu lieu, mercredi. Plusieurs autres personnes ont été cruellement frappées parmi lesquelles le prof. Otto A. Schmidt, très connu dans les cercles musicaux de St-Louis, de Fort Wayne.

Rapport hebdomadaire des banques.

New York, 4 août.—Voici le rapport hebdomadaire des banques :

Réserve, diminution	$365,800
Prêts, augmentation	2,218,900
Espèces, diminution	525,900
Legal Tenders, augmentation	812,800
Dépôts, augmentation	1,410,800
Circulation, augmentation	76,900
Les banques ont maintenant	26,950,375
en plus de la règle de 25 pour cent.	

Quelques annonces prises au hasard dans la presse allemande :

—A toutes les personnes qui nous ont aidés lorsque le feu a détaché chez nous, nos meilleurs remerciements.

—En l'honneur de S. M. le roi de Saxe, la garnison sortira seulement avec le casque.

—On demande de suite une nourrice pour ministre à la cour royale.

—L'administration de la garnison de Glogau demande dix armoires pour sous-officiers en sapin.

Un colonel, vieux grognard à moustaches blanches, gratifié d'une large balafre sur la joue gauche, est à la tête de son régiment, qui défile sur un pas redoublé sévère que la musique vient d'exécuter.

A certains moments, le colonel fronce le sourcil, marque familière de son mécontentement. Après le défilé, il fait venir devant lui le chef de musique.

—Sacrebleu, lui dit-il, qu'est-ce que c'est que cet air d'enterrement que vous me jouiez, tout à l'heure, pendant la marche?

—Mon colonel, c'est un pas redoublé sur les motifs d'*Othello*.

Othello! Othello! Nom de.... ! qu'est-ce que vous avez à la clef dans ce brigand de morceau-là?

—Sept bémols, mon colonel.

—Sept bémols, mille tâpes d'Arabes! Comment voulez-vous qu'on puisse marcher sur un morceau où il y a tant de bémols à la clef?

—Mais, mon colonel....

—Il n'y a pas de mais. A l'avenir, vous me supprimerez tous les bémols du répertoire, et si vous vous f.... de moi, je vous colle au bloc pour huit jours.

—C'est bien, mon colonel.

—Et maintenant, en avant marche, avec trois dièzes à la clef!

Dans le jardin des Tuileries.

La petite Lili joue avec un ballon rouge. Tout à coup, elle s'arrête et, s'approchant de sa mère :

—Maman, tu m'as dit que petit frère était au ciel, avec les anges?

—Oui, mon trésor.

—Alors je vais lâcher mon ballon, il va monter au ciel, et petit frère pourra jouer avec.

Dans le Midi.

—Dis donc, Cazaban, quand tu dors, est-ce que le tonnerre te réveille?

—Tu badines?.... Le tonnerre, c'est moi qui le réveille, quand je ronfle!

Sous la porte cochère, entre mendiants :

—"Oh! Ce Nelson! Ce spécialiste pour les yeux! Je ne lui pardonnerai jamais le mal qu'il m'a fait!"

—"Ah??....."

—"J'étais aveugle ; il m'a rendu la vue, je ne sais plus comment gagner ma vie!....."

Le propriétaire d'une gargote à prix fixe cause avec un de ses voisins :

—A quelle heure dînez-vous donc? lui demande ce dernier.

—A neuf heures, après tout le monde.

—Vous mangez les plats qui sont restés?

—Vous me prenez donc pour un de mes clients! Je fais venir mon dîner du restaurant.

Champireau entre dans un magasin, où il achète quelques bibelots.

Au moment de payer, il jette sur le comptoir une pièce qui rend un son suspect.

—Cette pièce est fausse! dit le marchand.

Champireau la prend, la tourne, la retourne et, voyant qu'elle porte le millésime de 1837 :

—Ça, une pièce fausse! Allons donc! Depuis 1837 on s'en serait aperçu.

Une grande révolution vient de s'opérer au Japon. L'impératrice a décrété que, désormais, toutes les dames japonaises qui seront invitées aux soirées de la cour de la cour devront paraître poudrées et en toilette Louis XV.

Il y a quelques mois à peine le faleon décidait que les dames de la cour devaient être toutes vêtues à l'européenne ; aujourd'hui on n'a plus besoin de la toilette de Louis XV.

Athenée Louisianais.

Concours littéraire de 1888.

PROGRAMME

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 10 juin 1888 jusqu'au 25 février 1889, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier régulier réglé, avec une marge et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont bien les auteurs de ces copies.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les dictionnaires concurrents qui seraient jugés dignes de mention.

On a, à grand peine, reconnu un des cadavres comme étant celui de Mme Adele Swift. Mme Sarah Blum, autre victime est morte, ce matin, à l'Hopital de Bellevue. Elle avait 21 ans et était née en Pologne. Cela fait 17 corps à la morgue.

Pour les hommes :

ULTOA, AUBRY, O'REILLY : LEUR RÔLE DANS L'HISTOIRE DE LA LOUISIANE ; ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE DU PAYS A LEUR ÉPOQUE.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

L'EAU DE LA SOURCE DE LA PENSION GONTHIER, A COVINGTON, LNE.—M. Léon Bolandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. GONTHIER, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport :

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les cures étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants :

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium : 263 mmgs. par gallon. (263 milligrammes).

L'oxyde ferreux est combiné à l'acide cénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer.

Je crois, d'après la composition ci-dessus énoncée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents :

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive ;

2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible ;

3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Bolandard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis—celui des MM. Cernegie Brothers & Co., à Braddock, Alleghany County, près Pittsburgh, Pennsylvanie. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat :

"27 août 1884.

"Par suite du mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés, nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Bolandard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de son fiance."

M. Bolandard était recommandé par M. Joseph Albrecht, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nlle Orléans.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.		Départ.	
No 2 Lim. Ex.	7.55 am	No 4 Fast Mail	7.00 am
No 6 Const.	9.05 am	No 6 Const.	3.40 pm
No 1 Fast Mail	7.00 pm	No 2 Lim. Ex.	3.50 pm
No 7 Sund Exc.	3.30 pm	No 8 Sund. Exc.	7.35 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 2 Passen.	11.00 am	No 2 Passen.	9.15 am
No 2 Chicago		No 4 St. Louis	
N. O. Lim.	9.20 am	and Chic. Ex.	5.20 pm
Sunday Ex.	8.05 pm	Sunday Ex.	7.30 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 53 Ex.	6.30 pm